

REVUE BELGE  
DE  
NUMISMATIQUE

PUBLIÉE

SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DE NUMISMATIQUE

DIRECTEURS :

MM. LE V<sup>ic</sup> B. DE JONGHE, LE C<sup>ie</sup> TH. DE LIMBURG-STIRUM ET A. DE WITTE

1905

SOIXANTE ET UNIÈME ANNÉE



BRUXELLES,

J. GOEMAERE, IMPRIMEUR DU ROI,  
*Rue de la Limite, 21.*

1905

# LETTRES DE LA FIN DU XVIII<sup>E</sup> SIÈCLE

RELATIVES A LA

COLLECTION DE L'ABBÉ GHESQUIÈRE.

---

L'abbé Ghesquière, numismate de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, avait su se créer une collection importante. Il commença la publication de divers ouvrages de numismatique, que les événements politiques de la République française interrompirent. Antérieurement à la révolution de 1789, les séries de monnaies et médailles, qu'il était arrivé à constituer, étaient considérées comme particulièrement intéressantes. Elles étaient même réputées contenir des pièces d'une rareté exceptionnelle. Les deux lettres ci-après, adressées de Bruxelles à Paris par un ecclésiastique, ami de l'abbé Ghesquière, fournissent à cet égard des détails que les numismates du temps actuel liront avec curiosité :

De Bruxelles, le 30 mai 1786.

AUX AUTEURS DU JOURNAL.

Tout ce qui concerne notre bon roi Henri IV étant, messieurs, d'un grand intérêt pour la nation, je crois faire plaisir à vos lecteurs en leur donnant connaissance d'un beau médaillon de ce prince frappé en 1598, à l'occasion

de la paix de Vervins, et que j'ai vu ici chez M. l'abbé Ghesquière, rédacteur des *Analectes Beligiques*. Ce médaillon d'or, de la grandeur d'un écu de six livres, qui pèse une once et demie et 25 grains poids de marc, représente d'un côté Henri IV en buste avec cette légende : HENRI-CUS · IIII · FRANCOR · ET · NAV · REX. La figure du prince ressemble parfaitement aux bons portraits que nous avons de lui. Sur le revers du médaillon, on voit une femme vêtue à la romaine, tenant de la main gauche un caducée et une branche d'olivier, et de la droite une patère au-dessus d'un autel ; la légende du revers est ainsi conçue : PACE TERRA MARIQVE PARTA, et dans l'exergue on lit : OPTI · PRIN · 1598. La noble et majestueuse simplicité de ce revers, qui retrace le goût des anciens monétaires romains, le beau relief du médaillon, tout en un mot contribue à rendre cette pièce digne du prince en l'honneur de qui elle fut frappée. Elle est certainement d'une très grande rareté, au moins ne me rappelai-je pas de l'avoir vue dans aucun cabinet, pas même dans celui du roi, où elle manquait encore il y a douze ans.

M. l'abbé Ghesquière, qui possède ce médaillon, en a aussi plusieurs autres grecs et romains, ainsi qu'une belle suite de consulaires et d'impériales de différents modules et de monnaies belgiques, dont il doit donner une description en plusieurs mémoires, qui recevront un accueil très distingué, s'ils sont aussi instructifs que le premier, qui paraît ici depuis quelques mois chez Lemaire, libraire. (En voici le titre : *Mémoire sur trois points intéressants de l'histoire monétaire des Pays-Bas avec les figures de plusieurs monnaies belgiques, tant d'or que d'argent, frappées avant l'année 1450*, in-8°, grand format de 214 pages, avec 6 planches fidèlement gravées. Ce premier mémoire

sera suivi de cinq autres, qui paraîtront successivement.) M<sup>r</sup> l'abbé Ghesquière communique toutes ses richesses numismatiques et littéraires avec cette urbanité et empressement qui caractérisent un véritable amateur.

On m'assure que dans l'arsenal de cette ville, parmi plusieurs armes, on conserve l'épée que notre roi Henri IV envoya à l'archiduc Albert en signe de déclaration de guerre; mais je n'ai pas encore eu le temps de visiter cet arsenal; depuis trois jours, la Bibliothèque royale et celle de M. Santander ont pris tout mon temps.

Je vous écris à la hâte de l'hôtel de Bellevue, situé sur la place Royale, faite sur le modèle de celle de Nanci, qui n'est finie que depuis trois ou quatre ans, et où j'ai vu avec une grande satisfaction la statue pédestre en bronze du feu prince Charles de Lorraine, fondue à Mannheim, sur le modèle de Pierre Verschaffelt, de Gand, laquelle m'a paru assez ressemblante et d'un bon goût. Elle est placée devant le beau portail de l'église des chanoines réguliers de Coudenberg, chez qui sont retirés, sous la protection de l'empereur, les savants auteurs des *Actes des Saints* et des *Analectes Beligiques*.

J'ai l'honneur d'être, etc.

L'Abbé DE S<sup>t</sup>-L<sup>\*\*\*</sup> (1).

Trois ans après, le même abbé continuait sa correspondance avec le journal de Paris. Il annonçait au public que M. l'abbé Ghesquière avait l'intention de vendre trois importantes médailles d'or, sur lesquelles il fournissait, dans les termes

1) *Journal de Paris* du 3 juin 1786. n° 154, p. 638. Article intitulé : Variété.

ci-après, des renseignements circonstanciés :

Paris, 9 avril 1789.

AUX AUTEURS DU JOURNAL.

Un avis imprimé, que l'on vient, messieurs, de m'envoyer de Bruxelles, m'apprend que M. l'abbé Ghesquière, membre de l'Académie de cette ville, est déterminé à vendre sa belle collection de livres rares et de médailles grecques, romaines et gauloises des trois métaux et de tous les modules. Le prix de cette collection, que le propriétaire s'est occupé à former depuis quatorze ans, a été évalué par des connaisseurs à 1,000 louis d'or (1). En attendant que l'abbé Ghesquière ait fait imprimer la liste des pièces les plus rares, il offre de céder aux amateurs trois beaux médaillons d'or; le premier est celui de notre bon roi Henri IV, frappé en 1598 à l'occasion de la paix de Vervins, dont je vous adressai il y a trois ans de Bruxelles la description que vous publiâtes dans votre journal du 3 juin 1786, n° 154. Le second médaillon fut frappé le 25 juin 1630 pour l'année séculaire de la confession d'Augsbourg. Le troisième est celui que fit faire en 1663 Michel Apasi, prince de Transylvanie. Les trois pièces sont d'une grande rareté en or. Le prix de la première, qui pèse une once et demie 25 grains au poids de marc, est de 30 louis d'or. Celui des deux autres est fixé à 10 louis chacune; j'ai pensé que cette annonce pouvait être agréable aux amateurs de médailles et de livres anciens; ils doivent s'adresser d'ici à la fin du mois prochain à l'abbé Ghesquière, au Refuge d'Affligein, à Bruxelles.

L'Abbé DE St.-L\*\*\* (2).

(1) Environ 24,000 francs.

(2) *Journal de Paris* du mercredi 15 avril 1789, n° 105, p. 477. Article intitulé : Variété.

La première question qui se pose, est de savoir exactement quelles étaient les médailles ainsi proposées en vente à l'amiable.

La première a été facile à retrouver. Elle a été publiée dans le 1<sup>er</sup> volume des *Médailles françaises du Trésor de Numismatique*, p. 23, pl. XXIX, n° 5. Les coins n'en existent plus à la Monnaie de Paris, car ils ne figurent pas dans le Catalogue des médailles françaises dont les coins sont conservés au musée de cet établissement, publié en 1892. Le Cabinet des médailles de Paris en possède un exemplaire en argent. L'exemplaire d'or, que l'abbé Ghesquière estimait si rare, faisait encore partie de sa collection au moment de la vente, qui en fut effectuée le 6 juillet 1812. Le catalogue, dont le volume mentionnant les prix d'adjudication fait partie de la riche collection bibliographique de M. A. de Witte, énonce cette pièce sous le n° 4474 en y ajoutant les mentions : médaillon d'une belle exécution et d'une parfaite conservation réputé unique valeur matérielle comme poids d'or : 138 francs (1). Le poids de une once et demie, indiqué dans la lettre, représente 47 gr. 117 mil., ce qui montre que le gramme d'or a été alors calculé à raison de 3 fr. 15 cent. le gramme environ. Il n'a pas été possible de dé-

(1) Nous croyons intéressant de donner le titre complet de cet ancien catalogue ainsi qu'un résumé succinct de son contenu :

Catalogue d'une collection choisie de médailles antiques, grecques et romaines, en or, en argent et en bronze, de plusieurs modules, et d'une

couvrir le nom ni de l'adjudicataire qui paya son acquisition 325 francs, ni celui du détenteur actuel de ce beau médaillon d'or, qui, espérons-nous, n'a pas été fondu. La présente publication amènera peut-être le possesseur de ce spécimen unique à se faire connaître.

La seconde pièce est loin d'être aussi rare que l'auteur des lettres ci-dessus semblait le croire. Nous devons à l'obligeance de MM. Alvin et Simonis d'être parvenu à l'identifier. D'abord, elle n'est pas une médaille, elle est une monnaie. C'est le ducat courant frappé à l'occasion de l'année séculaire de la confession d'Augsbourg. Pour employer la dénomination courante, c'est une

collection de médailles et monnaies modernes en trois métaux de la Belgique, de la France, de la Hollande et autres contrées de l'Europe, suivi d'objets divers et de livres, qui traitent de la numismatique, le tout rédigé par P. F. de Goesin-Verhaege, dont la vente se fera publiquement sous sa direction : Lundi 6 juillet 1812 et jours suivants, dans la salle de vente, rue du Point-du-Jour (Korte Dag-Stege), près la Petite-Boucherie, à Gand, par le ministère du greffier De Coninck, en francs et centimes, payable en trois mois avec augmentation du vingtième denier. Prix : 1 franc et demi.

A Gand, de l'imprimerie de P.-F. De Goesin-Verhaege, rue Hautport, n° 229, et se trouve à Paris, chez Tilliard frères, rue Haute-feuille, n° 22.

Ce catalogue de 320 pages contient :

- 1° Monnaies romaines, du n° 1 au n° 3951 bis ;
- 2° Monnaies grecques, du n° 3952 au n° 4411 ;
- 3° Monnaies belges et autres modernes, du n° 4412 au n° 5455 ;
- 4° Objets divers d'antiquité, 49 numéros ;
- 5° Livres, 25 numéros comprenant chacun un certain nombre d'ouvrages.

pièce commémorative ou de circonstance. Elle est mentionnée sous le n° 4502 de ce même catalogue de vente avec les mentions : médaille d'or frappée à l'occasion de l'année séculaire de la Confession. Valeur matérielle comme poids d'or : fr. 9.30. Elle n'était, en conséquence, que le simple ducat courant. Un exemplaire en figure dans les cartons du Cabinet des médailles de Bruxelles aussi bien que dans les collections de la plupart des amateurs de monnaies allemandes ou protestantes. Son poids de 3 gr. 48 correspond à la valeur matérielle indiquée de fr. 9.30. Le prix d'adjudication ne fut que de 11 francs, très peu supérieur à la valeur intrinsèque. La pièce ne fut pas plus considérée comme une rareté en 1812 qu'à l'époque actuelle.

La troisième médaille d'or, qui aurait été frappée sur l'ordre de Michel Apasi, prince de Transylvanie, ne se trouve pas énoncée dans le catalogue en question, qui ne contient même aucune monnaie de ce pays. Il n'a pas été possible de découvrir le motif pour lequel elle a disparu entre 1789 et 1812. M. l'abbé Ghesquière l'a peut-être vendue ou perdue. On ne peut faire à cet égard que des suppositions.

Il semble plus aisé de se rendre compte de son type. Nous venons de voir que l'abbé français, qui, dans sa lettre, avait apprécié à si haut prix la pièce commémorative de la confession d'Augsbourg, n'avait pas su opérer la distinction entre

une médaille et une monnaie. Il est vraisemblable qu'il a continué de faire une confusion identique au sujet de la pièce d'or de Michel Apasi.

En Transylvanie, on comptait en or par ducats. Michel Apasi, prince de Transylvanie, de 1661 à 1690, fit frapper au cours de l'année 1663 des pièces d'or de 10, de 5, de 3 et de 1 ducat. Le récent ouvrage de M. Adolf Resch: *Siebenbergische Münzen und Medaillen*, mentionne les exemplaires suivants :

1° Pièce *hexagonale* d'essai de 10 ducats portant d'un côté le buste d'Apasi de profil, à droite, et ayant les armoiries transylvaniennes au revers. Poids : 34 gr. 50 cent. ;

2° Pièce *ronde* de 10 ducats d'or, semblable à l'essai qui précède, sauf la rotondité ;

3° Deux variétés de pièces d'or rondes, de 5 ducats, pesant chacune 17 gr. 50 cent., et étant l'une semblable au type de la précédente, l'autre d'aspect légèrement distinct et portant aux deux côtés de la pointe inférieure de l'écu transylvanien les initiales C B pour indiquer C(ivitas) B(rasso-  
viensis, — Brassau — Brassowa, en allemand Cronstadt, l'atelier de frappe (1) ;

4° Une pièce d'or de trois ducats ;

5° Une pièce d'or de un ducat (2) ;

(1) ENGEL ET SERRURE, *Numismatique moderne*, XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles. Vol. 1, p. 387.

(2) *Siebenbergische Münzen und Medaillen*, par ADOLF RESCH, imprimé à Hermanstadt en 1901, pp. 156 et 158 Nos 13 à 27.

Nous remercions M. Edmond Gohl, directeur du *Numismatikai*

Nous devons laisser de côté les autres monnaies ou médailles signalées par le même auteur et portant d'autres dates que 1663, notamment les spécimens de 100 ducats d'or de 1674 et de 1677, qui constituent des curiosités bien plus rares que la pièce ayant figuré dans la collection de M. l'abbé Ghesquière.

L'auteur de la lettre relatée ci-dessus dit seulement que le médaillon d'Apasi portait la date de 1663. Il n'énonce ni sa forme hexagonale ou ronde, ni son poids. Il est vraisemblable que l'abbé Ghesquière n'avait pas l'essai frappé sur flan hexagonal. Cette forme insolite n'aurait pu manquer d'être mentionnée. Le plus probable est que sa collection renfermait l'une ou l'autre des pièces de 10 ou de 5 ducats citées plus haut. Comme aucun poids notable d'or tel que 34 gr., 50 cent., ne se trouve signalé, ainsi qu'il a été fait pour la médaille de Henri IV, on peut en conclure qu'il n'a dû s'agir que de l'une ou l'autre des pièces de 5 ducats, ayant un diamètre de 37 millim. environ. Ces divers monuments métalliques avaient, au premier aspect, la grandeur prêtée communément aux médailles historiques. La confusion entre une médaille et une monnaie se trouverait par là même expliquée, si ce n'est excusée. Cette

*Kozlony* et conservateur du Cabinet des Médailles de Budapest, d'avoir bien voulu nous faire profiter de ses connaissances spéciales concernant les pièces de la Transylvanie, actuellement incorporée à la Hongrie.

concordance qui existe pour ces grands modules empêche de supposer que l'abbé Ghesquière n'ait eu dans sa collection qu'une des petites divisions de 3 ou de 1 ducat. Ces fractions auraient été moins dignes de remarque, tant à cause de leur faible poids que de leur minime grandeur. Comme la pièce n'a pas figurée dans la vente publique et qu'il ne paraît pas possible qu'un document écrit nous renseigne à son sujet, les numismates en sont réduits à se contenter de l'hypothèse qui vient d'être présentée.

Il reste à fournir quelques courts renseignements sur la personnalité de l'abbé Ghesquière. Cet ecclésiastique, né à Courtrai, le 27 février 1731, mourut le 23 janvier 1802, à l'âge de 71 ans, à Essen, où il s'était réfugié pendant les invasions françaises. Sa collection resta invendue pendant dix années, ce qui peut avoir été cause que la pièce d'or de Michel Apasi ait disparu. A la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, Ghesquière fut considéré comme une personnalité éminente par le gouvernement autrichien, qui tenait alors sous sa domination les provinces des Pays-Bas. Un décret du 16 mai 1781 le nomma membre du Comité des Académiciens de Belgique, chargé de publier les monuments historiques du pays, sous la direction du marquis de Chasteler. Il fit paraître, à raison de ces fonctions, les tomes I à V des *Acta sanctorum Belgii selecta*, qui purent être imprimés antérieurement à la révolution de 1789. L'impression du

sixième volume fut interrompue par les événements politiques. L'abbé Ghesquière finit par le faire paraître à Tongres, en 1794. Il dut arrêter ses publications officielles à ce dernier tome. La conquête des provinces belges par les Français survint en même temps. L'abbé numismate s'éloigna de sa patrie d'une façon définitive et il s'établit à Essen, dans la Gueldre, y attendant la fin des troubles politiques pour se remettre au travail.

Les bibliophiles belges connaissaient son ouvrage numismatique intitulé : *Mémoire sur trois points intéressans de l'histoire monétaire des Pays-Bas*, volume in-8°, imprimé à Bruxelles en 1786. Mais ils ignoraient l'intention que l'abbé Ghesquière avait eue de faire suivre cette première publication de cinq autres qui devaient paraître successivement (1). Les lettres qui précèdent, après avoir mentionné cette importante particularité, n'ont malheureusement énoncé ni les titres ni les sujets de ces mémoires supplémentaires. Il est à craindre que les notes de l'abbé Ghesquière aient disparu, et se soient trouvées anéanties à la suite des événements politiques qui ont affecté sa patrie et le lieu de sa retraite de 1802 à 1816. Il faudrait un hasard heureux pour permettre de les retrouver, espoir que l'espace de temps écoulé rend des plus improbables.

(1) Antérieurement au *Mémoire sur trois points intéressans de l'histoire monétaire des Pays-Bas*, M. l'abbé Ghesquière avait déjà publié un autre travail numismatique : *Dissertation sur les différens genres de médailles antiques*, Nivelles, 1779, in-4° de 46 pages.

Les amateurs d'art ont certainement remarqué les curieuses appréciations de l'auteur des lettres ci-dessus, sur l'aspect de Bruxelles et de la place Royale, qui était une nouveauté en 1786, et où l'on remarquait une statue de bronze du prince Charles de Lorraine, enlevée au cours de l'occupation française et dont le souvenir nous a été conservé, en numismatique, par les jetons gravés par Jacques Harrewyn pour être distribués le 1<sup>er</sup> janvier 1776 (1). Les numismates regretteront surtout qu'une belle suite de monnaies et de médailles réunie à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle ait été ainsi dispersée, et que les événements politiques aient privé la science numismatique de profiter de travaux d'érudition complémentaires, dans lesquels l'abbé Ghesquière, cet ancêtre des collectionneurs belges actuels, les aurait fait profiter de son expérience et de ses connaissances spéciales.

PAUL BORDEAUX.

(1) *Médailles du règne de Marie-Thérèse*, n<sup>o</sup> CCLXVII.

---